Marseille le 02 février 2015



Déclaration liminaire CTSD

Monsieur le DASEN

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

L'Unsa Education a déjà transmis à M. le secrétaire général ses questions préalables.

M. l'Inspecteur d'Académie, ce CTSD de préparation de rentrée dans le 2nd degré se tient alors que notre pays, notre République, notre école viennent de traverser des moments douloureux. En même temps, un élan d'empathie, de fraternité ainsi qu'une vague de solidarité ont franchi toutes les frontières géographiques, linguistiques ou culturelles. L'UNSA Education, dont la charte a fondé l'action syndicale sur les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, a été naturellement partie prenante et a pris toute sa place dans ce mouvement de solidarité. C'est au nom de cette laïcité, que l'École de la République a pour mission de former inlassablement des citoyens éclairés capables de forger leur libre arbitre et de vivre ensemble.

- Oui, l'Ecole a sa responsabilité : les « oui mais » de nombreux élèves, la sécession d'une partie de notre jeunesse par rapport aux valeurs de la République doivent trouver des réponses adaptées à la hauteur de l'enjeu.
- Oui, l'Ecole a sa responsabilité : celle de ne laisser aucun élève sur le bord de la route.
 - Oui, l'Ecole a sa responsabilité : celle d'arrêter de trier.

Mais, pour l'UNSA Éducation, l'École ne peut pas tout. Elle est, comme toujours, l'exact reflet de notre société. Elle est aussi l'institution dont les acteurs, quotidiennement, âprement, pied à pied, luttent contre la violence, le racisme et la xénophobie. Ce combat est un long combat. Certes, il faut bâtir un plan d'urgence, sur le court terme, mais il est



également vital de mener un travail sur le temps long, pour montrer aux équipes éducatives qu'elles sont soutenues dans la transmission des valeurs républicaines. Accompagner les personnels, cela signifie aussi, les former. Fournir des outils serait vain si l'on n'apprend pas à les utiliser. L'École est en première ligne et ses personnels sont aujourd'hui extrêmement mobilisés. Ces derniers demandent juste d'être accompagnés et soutenus. Ils se battront pour les valeurs de la République qui ont conduit dans la rue des millions de personnes ces derniers jours. Mais ils ne peuvent le faire seuls.

L'UNSA Education, M. l'Inspecteur d'Académie, prendra toute sa part pour relever le défi du chantier éducatif, celui de la refondation de l'Ecole de la République. **Cette refondation passe aussi par l'attribution de moyens.** Après des années de suppressions massives, l'heure est cette année encore aux créations d'emplois. Pour l'UNSA Education, ces dotations doivent à la fois répondre à des besoins quantitatifs reliés à la légère baisse démographique mais aussi à des nécessités qualitatives en matière pédagogique. Si nous portons une appréciation positive sur l'inversion de tendance que connaît notre département, nous pensons, toutefois, que la quasi stabilité de sa démographique va sérieusement atténuer le bénéfice des moyens supplémentaires octroyés

Malheureusement, nous ne pensons pas que la dotation actuelle permette de renforcer ces dispositifs. Pour l'UNSA Education, seule une dotation spécifique, véritable plan de rattrapage, permettrait l'équité pour tous les élèves des Bouches du Rhône et leurs enseignants.

Cette année voit la mise en place de nouvelles modalités d'attribution des DGH, d'une nouvelle carte de l'Education prioritaire et de mise en place de l'IMP. Autant de modifications qui nécessitent programmation, clarté et transparence. Or nous sommes confrontés à une préparation de rentrée qui s'effectue comme si la rentrée n'avait pas lieu en septembre 2015. Nous œuvrons à l'étude de moyens alors que la circulaire des textes de l'été 2014 ne sera publiée, probablement, qu'en mars. Pour le travail quotidien de la majorité de nos collègues et des établissements, rien ne risque d'être amélioré. L'UNSA Education tient à dénoncer cette impréparation dans la programmation, une impréparation plus que préjudiciable.

Dans notre département, on constate que le rapport H/E (dotation horaire / effectifs) est globalement en hausse sur le département. Nous observons que la répartition se fait, bien entendu, en faveur de la catégorie 1 (correspondant aux établissements REP+). Toutefois, la mise en place de la pondération dans les établissements REP+ ne peut se faire au détriment des établissements d'autres catégories (particulièrement les catégories 2 et 3).



Or, cette répartition condamne l'équité de traitement des établissements hors EP, dont les DHG diminuent fortement.

A cela s'ajoute la suppression de l'accompagnement éducatif hors EP,ce qui induit une baisse globale pour les établissements concernés.

Nous constatons également (déjà souligné lors de précédents CTSD) une grande disparité des H/E dans une même catégorie, en particulier la catégorie 1 par exemple.

Nous avons proposé et nous redemandons aujourd'hui, maintenant que la mise en place du dispositif REP/REP+ et le régime indemnitaire afférent se termine, que des GT préparatoires au CTSD puissent se tenir pour la DHG 2016-2017. Quelles modalités, quel calendrier la DSDEN pourra-t-elle nous proposer ?

Nous prenons acte de l'évolution positive (à la baisse) du taux de HSA à 6.7 % en moyenne dans chaque catégorie. C'est une question que nous avions soulevée au dernier CTSD de novembre 2014.

Enfin, nous nous interrogeons sur les chiffres relatifs à la capacité pédagogique des collèges. Nous avons observé d'importantes variations que la seule fluctuation démographique n'explique pas. Certaines capacités varient de 50% (Campra à Aix). Nous souhaiterions des éclaircissements sur ces variations parfois importantes ainsi que la source relative à ces données.

Je vous remercie de votre attention.

Les élus Unsa –Education :

Magloire Hazoumé - Carole Gelly – Guillaume Pellé - Mickaël Nicolle

